

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [11]

Artikel: Perplexité

Autor: S.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dossier (suite)

l'entourage. Denise, Alexandra, Florence et Valérie ne savaient pas qu'elles seraient seules pour élever leur enfant : or les quatre affirment avoir ressenti l'entourage de manière positive. « On admire notre courage », dit l'une d'entre elles. Six autres mères célibataires, qui ont quant à elles décidé de garder leur enfant en sachant qu'elles l'élèveraient seules perçoivent l'entourage de façon beaucoup plus négative : « Ça ne leur vient pas à l'idée qu'on a pu choisir », dit Nathalie. « J'ai l'impression que les gens attendent de moi un comportement irréprochable » dit Germaine. Enfin, les femmes qui ont délibérément décidé leur maternité « solitaire » sont souvent celles qui perçoivent l'entourage de la façon la plus négative : « Pour eux, dit Laurie, la mère célibataire, c'est vraiment la « séduite abandonnée » qui s'est fait avoir ». Au bureau d'Hélène, la naissance de son premier enfant n'a jamais été acceptée, et la seconde a déclenché une « révolution » ! Son chef prenait plaisir, raconte-t-elle, à l'appeler Mademoiselle devant tout le monde.

De deux choses l'une : soit les mères célibataires les plus « involontaires » gagnent la pitié de l'entourage, et donc sa bienveillance, soit elles sont simplement « déçues en bien », s'attendant plus facilement que les autres à la condamnation de leur entourage. A l'inverse, celles qui ont pris leur décision en plus grande connaissance de cause ont peut-être surestimé l'état actuel des mentalités, plus sévère qu'elles ne l'auraient cru, ou inspirent d'autant plus de désapprobation qu'elles *savaient* que leur enfant serait privé de père. Pitié ou réprobation, le fait demeure que pour les mères célibataires volontaires ou involontaires, l'opinion publique évolue moins vite qu'on pourrait le croire.

Des mythes à oublier

La différence entre MCI et MCV semble aussi floue dans d'autres domaines que la perception de l'entourage ou que la relation à l'argent. Les rapports avec le père, par exemple, sont très variables chez les unes et les autres, de la rupture définitive (provoquée par elle ou lui) aux contacts suivis. Pour beaucoup, il semble que la

notion de rejet soit primordiale : rejet des hommes ou par les hommes ; rejet du modèle traditionnel ou rejet d'une relation stable. Là encore, les extrêmes se rencontrent souvent : pour des raisons évidemment différentes, ce sont les mères célibataires les plus involontaires (lâchées au cours de leur grossesse) et les plus volontaires (qui n'ont laissé à l'homme qu'un rôle de « géniteur ») pour qui les rapports avec le père sont les plus inexistant. Parmi les autres, il existe toutes sortes d'accords (plus ou moins tendus, plus ou moins suivis). On constate en tout cas, contrairement à un mythe assez répandu, que les mères célibataires involontaires n'ont pas comme seule obsession de se trouver un mari dans les plus brefs délais. D'après leurs témoignages, on constate au contraire que le rejet du modèle familial traditionnel existe autant parmi elles que parmi les mères célibataires volontaires.

Le temps, soi et les autres

Ceci n'empêche évidemment ni les unes ni les autres d'être confrontées à plusieurs difficultés propres à leur statut et leur situation. Pour une très grande majorité d'entre elles, c'est le manque de disponibilité, le manque de temps qui leur pèse le plus. Entre leur activité professionnelle — rendue inéluctable par leur situation — et leur charge familiale, qu'elles ne partagent pas et dans laquelle elles s'investissent, pour elle et leur enfant, d'autant plus que le père est absent — le « temps pour soi » est évidemment réduit à la portion congrue, plus encore que pour la plupart des autres femmes.

Le fait de porter la responsabilité seule est aussi un souci que révèlent les témoignages de mères célibataires, bien que l'on distingue assez nettement chez les mères qui ont dès le départ fait ce choix (avant la conception de l'enfant) une plus grande facilité à porter cette responsabilité. Il apparaît même pour plusieurs des mères célibataires volontaires que c'est, selon leurs vues, un avantage d'être seule responsable de leur enfant.

L'attitude qui divise toutefois le plus nettement les mères célibataires volontaires et involontaires est celle de leur participation à des groupes de femmes dans la même situation qu'elles, comme l'association des mères chefs de famille par exem-

ple. Les femmes qui ont eu le sentiment de s'être laissées « coincer » par la maternité affirment presque à l'unanimité leur désir de s'évader de leur condition en s'entourant de gens qui ne leur servent pas de « miroir ».

L'imprévisible, toujours

En ce qui concerne, enfin, le rapport des mères célibataires avec leurs enfants, il semble que le clivage entre les MCV et les MCI soit, là aussi, peu net. Comme problème commun aux deux, les interviews font ressortir une certaine inquiétude de ne pouvoir fournir à l'enfant une image de père stable. La plupart des femmes interrogées disent qu'elles préfèrent attendre les questions de leur enfant sur leur situation plutôt que de les prévenir.

Le cas de Jasmine, à ce titre, est intéressant : mère célibataire volontaire — à bien des égards exemplaire — elle avait planifié sa maternité dans les moindres détails. Tout allait bien jusqu'au jour où Anna (la fille) s'est mise à pleurer en demandant de voir son papa. Jasmine ne s'y attendait pas du tout et a été très malheureuse de voir souffrir sa fille sans pouvoir lui donner ce qu'elle désirait. Depuis ce jour, Jasmine a dû changer totalement son attitude et envisager de reprendre contact avec le père, afin de « s'arranger d'une façon ou d'une autre ».

Lorsque l'enfant paraît...

Ce qui nous est apparu le plus frappant dans les deux enquêtes qui ont été menées auprès des mères célibataires est le caractère extrêmement subjectif de leur « volontariat ».

A situation exactement similaire, l'une se dira volontaire, et l'autre pas, particulièrement parmi celles qui ont été surprises par leur grossesse et ont décidé — après plus ou moins d'hésitation — de garder l'enfant. La plupart disent avoir *choisi* de garder l'enfant (une seule, encore une fois, dit avoir été obligée de le faire).

suite en page 23

* Chantal Fontaine et Michèle Dufournet, *Les mères célibataires volontaires*, travail de diplôme à l'Institut d'études Sociales, novembre 1981. Nancy Chollet et Laurence Cart, *La situation de la mère célibataire et son enfant*, travail de diplôme pour l'IES, juin 1982.

Tous les prénoms cités sont fictifs.

Perplexité

Un homosexuel (célibataire) qui désire ardemment connaître les joies, interdites à ses semblables, de la paternité ; une mère célibataire (hétérosexuelle) qui a eu un enfant non désiré et qui regrette de ne pas avoir pleinement profité, vu les circonstances, de sa grossesse : voilà les personnages qu'a présentés récemment aux téléspectateurs d'*Antenne 2* Pierre Leenhardt invité à l'émission littéraire de Bernard Pivot « Apostrophes » pour parler de son livre « Journal de grossesse d'un père célibataire », Presses de la Renaissance.

Cet homme et cette femme se rencontrent et décident de résoudre ensemble leurs problèmes. L'homosexuel va épouser la mère célibataire et reconnaître l'enfant ? Vous n'y êtes pas, ce serait trop simple. Il va lui en faire un autre, par insémination artificielle s'entend. Ainsi espèrent-ils faire d'une pierre deux coups : elle pourra vivre sans arrière-pensée une nouvelle expérience de gestation, et réévaluer sa précédente maternité ; lui pourra accéder à ce rôle de père dont il se sent frustré.

Le livre, a précisé l'auteur, ne raconte pas comment l'histoire se termine ;

là n'était pas l'essentiel. Quoiqu'il en soit, maints téléspectateurs auront éprouvé des sentiments mêlés en écoutant ses propos : émerveillement devant cette revendication passionnée de l'enfant de la part d'un homme, mais aussi malaise devant la tortuosité de l'aventure. Certains se seront en tout cas demandé si les pionniers en tous genres de « l'aventure parentale », qui se multiplient à notre époque, n'ont pas quelquefois tendance à oublier que l'enfant ne peut être traité ni en objet de consommation affective ni en phénomène expérimental. ●

S. L.